

LA REVUE NOUVELLE

LA SOCIÉTÉ SALARIALE

# LE TRAVAIL N'A POUR L'HEURE QU'UN AVENIR : LA SOCIÉTÉ SALARIALE

---

---

Nous vivons dans des « sociétés de travail » et, avant longtemps sans doute, nous ne sommes pas près d'en sortir. « La fin du travail », si cette expression a encore un sens, n'est pas pour demain. En revanche, ce qui se dessine désormais clairement, à mesure que se déploie telle ou telle « réforme » de nos systèmes européens d'emploi et de protection sociale, c'est la fin de cette figure émancipatrice de nos sociétés de travail, la « société salariale ».

---

*PAR RICHARD SOBEL*

Par « sociétés de travail », on désigne le fait que, dans nos sociétés modernes, l'activité productive, le « travail », est centrale (mais pas exclusive) dans la fabrication du lien social, et notamment dans la construction des identités individuelles et collectives. On peut déplorer cette construction historique somme toute récente, et revendiquer la valorisation sociale d'autres activités. Mais le fait est qu'en deux siècles, le travail est devenu une activité générale, fonctionnellement spécialisée et rémunérée en fonction de son utilité au système social. Du coup, dans les sociétés complexes comme les nôtres, l'intégration sociale s'est dédoublée : au socle indispensable de l'intégration primaire de type familial ou communautaire, s'ajoute de façon complémentaire une intégration sociétale, portée par le travail, et

---

LA REVUE NOUVELLE  
LA SOCIÉTÉ SALARIALE

---

qui transcende tout un chacun en constituant l'assise de sa citoyenneté réelle. Pour le dire comme André Gorz, « aussi longtemps que le fonctionnement du système social, sa production et sa reproduction exigeront du travail, si réduit soit le temps qu'il occupe dans la vie de chacun, il sera indispensable à la pleine citoyenneté. En tant que droit de participer à la production du tout social et d'acquérir sur lui des droits et des pouvoirs, le droit au travail doit être compris comme un droit politique ».

### DES SOCIÉTÉS DE TRAVAIL AUX SOCIÉTÉS SALARIALES

Pour autant, parler simplement de « société de travail » et de centralité du travail en général n'est pas suffisant. L'ordre économique de nos sociétés est dominé par le mode de production capitaliste, sous des formes historiques qui, pour différentes qu'elles soient (taylorisme, fordisme, postfordisme, net-économie, etc.), n'en changent pas la nature profonde (valorisation indéfinie du capital par exploitation du travail vivant). Cette domination se marque notamment par une définition sociale du travail entendu principalement comme « travail productif » (directement ou indirectement) pour le capital. Du coup, la « centralité du travail » doit composer avec les exigences du rapport de force capital-travail et se structurer à partir de la forme dominante de mise au travail, à savoir le travail salarié. Dans ce contexte de centralité du travail sous domination capitaliste, n'avoir que sa force de travail à vendre pour vivre — et c'est quand même le lot commun du plus grand nombre — ne constitue pas en soi une situation viable et marque au contraire la fragilité socioéconomique intrinsèque du travailleur. Depuis les premières conquêtes ouvrières du XIX<sup>e</sup> siècle mais surtout au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'affirmation du monde du travail contre la logique capitaliste est passée par la consolidation de la condition salariale, laquelle, fruit des luttes sociales, transforma progressivement nos « sociétés de travail » en « sociétés salariales ».

Cette consolidation de la condition salariale s'opère, pour chaque emploi occupé par un travailleur salarié, sur un double plan : celui de la réglementation de l'usage du travail (contrat de travail, conditions de travail et de rémunération) et celui de la socialisation d'une large partie de l'entretien et de la reproduction des travailleurs sur l'ensemble de leur cycle de vie (développement de la protection sociale et extension des services publics). Sous ce double aspect, cette consolidation s'appuie sur des règles et des institutions collectives (droit social, conventions collectives, caisses de protection sociale) que font fonctionner, dans une large mesure, les acteurs collectifs du rapport salarial (représentants du capital et représentants du travail) sous l'égide de l'État social (et non pas « providence », comme on le qualifie improprement). Ce fonctionnement de plus en plus collectif du rapport salarial doit être vu comme un facteur concret d'émancipation des salariés : il sort chaque travailleur salarié d'une relation individuelle et inégalitaire vécue dans l'espace microéconomique de l'entreprise et réinscrit par là-même son travail, via l'occupation d'un emploi socialement construit et reconnu, dans une logique collective et solidaire.

---

LA REVUE NOUVELLE  
LA SOCIÉTÉ SALARIALE

---

En cela, il serait extrêmement réducteur de dire que la « société salariale » humanise le capitalisme ou « achète » une paix sociale. Contre la vision individualiste, libérale et abstraite d'une « société de citoyens », il faut affirmer la dimension d'emblée politique de nos « sociétés salariales » : le monde du travail a conquis, dans le capitalisme et contre sa logique, un espace d'affirmation politique dans lequel, pour le plus grand nombre, la seule citoyenneté qui vaille est celle qui prend concrètement appui sur l'emploi consolidé et les institutions collectives du salariat.

Contrairement à ce qu'affirme l'idéologie dominante, la « société salariale » n'est pas cet état glorieux mais révolu du monde du travail (les fameuses « Trente Glorieuses »), à l'abri des armistices entre classes, des compromis fordistes et des États-nations à régulation keynésienne. Certes, durant les années 1960-1970, l'extension du salariat consolidé comportait bien des limites et des ratés. Mais l'avancée sociale et politique était considérable et sans précédent historique pour le monde du travail. Du coup, il est permis d'avoir une lecture politique de la crise actuelle de la « société salariale », laquelle se marque notamment par le chômage de masse, la précarisation de l'emploi et le démantèlement progressif de la protection sociale. Cette crise serait moins la marque d'une prétendue inadaptation à « la nouvelle donne économique mondiale » que l'effet progressif, depuis plus de vingt ans, de la contre-offensive néolibérale et financière. Sans pour autant sombrer dans la théorie du complot, on peut clairement en identifier l'objectif politique : affaiblir le pouvoir du monde du travail en laminant les institutions collectives sur lesquelles prend appui une affirmation anticapitaliste. Le résultat est une segmentation progressive et de plus en plus marquée du salariat, source probable d'éclatement des solidarités salariales, tant sur le plan de l'emploi que sur celui de la protection sociale.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation actuelle de nos « sociétés salariales » est confuse. Sommes-nous pour autant condamnés à l'obscurité quant à « l'avenir » de nos sociétés de travail ? Sans doute pas. On peut au moins dégager trois grands scénarios de reconfiguration possible : le scénario libéral, dual et assistanciel ; le scénario utopiste ; et le scénario « travailliste », version défensive ou version offensive. Pour le moyen terme, ils permettent d'éclairer les enjeux sociopolitiques des mutations en cours.

### LE SCÉNARIO LIBÉRAL, DUAL ET ASSISTANCIEL

Le travail salarié reste la forme dominante, mais sa reconnaissance s'opère sur le mode de la précarisation de l'emploi, accentuant la tendance actuelle de développement du marché du travail. Il s'agit d'un travail flexible, que la relation salariale saisira désormais suivant l'objectif essentiel de répondre aux seuls impératifs de la sphère marchande ou, dans le cadre de la fonction publique, aux objectifs comptables désormais dominants. Ce scénario a ses apologues et son idéologie. À les entendre, le « travail classique », type « Trente Glorieuses », serait en crise, du fait de la double révolution technologique et organisationnelle et des mutations concurrentielles qui affectent les entreprises à l'heure de la mondialisation. Sous sa forme salariée

---

LA REVUE NOUVELLE  
LA SOCIÉTÉ SALARIALE

---

traditionnelle, le travail serait devenu « obsolète », les « acquis sociaux » constitueraient un coût, la stabilité une rigidité.

Dans le nouveau paradigme de production, force serait de reconfigurer la place du travail, rebaptisée « activité » pour l'occasion, afin de mieux signifier la dissolution de son ancien encadrement dans le fonctionnement modernisé de nos sociétés mondialisées, adaptables et innovantes. Dans cette perspective, le travailleur désormais libéré des carcans de l'emploi serait progressivement incité à gérer lui-même sa propre carrière et ainsi à se concevoir doublement comme une sorte de prestataire de services qui vend ses compétences au coup par coup à l'entreprise (mieux, qui y rentabilise son « capital humain »), et comme une sorte d'épargnant rentier qui, par un vertueux effort de prévoyance, doit prendre en charge sa propre protection sociale. Bref, sont individualisées toutes les dimensions de l'emploi, tant l'usage que la reproduction du travail.

Pourtant, derrière le mythe néolibéral de dépassement de l'emploi stable, il y a une réalité fort différente. Car, en contexte capitaliste, la dérégulation ne renvoie pas le travail à une liberté et une créativité naturelles que l'emploi aurait soumise, mais renvoie le travailleur à la précarité intrinsèque de son existence. Dans ce scénario, en fait, l'articulation entre stabilité de la relation salariale, dignité de l'individu au travail et citoyenneté concrète se disloque progressivement. Comme le repère Robert Castel, la condition salariale se segmente, voire s'atomise.

À la limite, on peut imaginer qu'un noyau dur de salariés, ceux dont le système économique a le plus besoin, conserve sous forme contractuelle et assurancielle (c'est-à-dire privatisée) des « avantages » équivalents, voire supérieurs à ceux obtenus aujourd'hui encore par la grande majorité des salariés. Pour les autres se dessinerait une constellation de « statuts » allant du plus au moins précaire, articulés à des formes grises ou noires de travail complémentaire. Ce scénario peut fort bien — ne s'en accommode-t-on pas déjà? — d'un filet « assistanciel » de sécurité minimum, consistant en une protection sociale au rabais, aux financements fiscalisés, géré par un État soucieux non plus d'asseoir la citoyenneté sur un statut social, mais simplement soucieux de garantir la « paix civile ».

Ce filet pourrait se voir complété de deux manières possibles, par une allocation universelle « libérale » et/ou par un « workfare » à la française. S'agissant de l'allocation universelle, chaque individu recevrait de manière inconditionnelle une somme forfaitaire mensuelle. En contrepartie, on peut craindre que toutes les formes d'emploi atypique et à temps partiels, « les petits boulots », soient exemptées de cotisations sociales, accentuant encore plus, sur le plan du financement du salaire socialisé, le recul de l'emploi et de son territoire sociopolitique. Dans cette perspective, le travail au noir deviendrait pour ainsi dire légal, chaque individu devant gérer lui-même sa précarité autour d'un service social de dispensaire, d'une allocation de survie et de revenus irréguliers tirés de travaux le plus souvent peu qualifiés.

Quant au workfare, ou mise au « travail » forcé des allocataires de minima sociaux, il marquerait le contrôle des populations marginalisées, qui

LA REVUE NOUVELLE  
LA SOCIÉTÉ SALARIALE

devraient prêter un simulacre de travail clairement coupé de la sphère productive, et ce afin de ne pas laisser ces personnes dans l'oisiveté, mère de tous les vices.

Bien évidemment, ce scénario est présenté ici de manière volontairement critique et caricaturale; mais il n'a rien d'impossible, et bien des traits constitutifs de sa figure régressive pour le monde du travail sont déjà présents dans la réalité contemporaine de nos sociétés salariales. Au-delà des souffrances sociales qu'il provoquerait, il ne manquerait pas de poser à nouveau une question fondamentale: comment une majorité de membres de notre société démocratique pourraient-ils continuer à vivre concrètement leur citoyenneté tout en étant relégués dans des situations de dépendance et de précarité sociale? À ce propos, les promoteurs de ce scénario libéral font évidemment preuve d'hypocrisie, continuant à croire, comme tout bon libéral qui se respecte, qu'on peut fort bien être un citoyen abstrait et faire de la politique indépendamment de toute stabilisation de son statut social. Une autre façon de répondre à la question est de considérer que l'on peut régler le problème de l'assise sociale de la citoyenneté en rompant radicalement, et non hypocritement, avec la centralité du travail telle qu'elle se trouve organisée dans nos sociétés salariales. C'est le propre du scénario dont nous allons maintenant parler.

### LE SCÉNARIO « UTOPISTE »

Dans ce cas-ci, le dépassement de la crise de l'emploi s'effectue par le rejet de la centralité du travail. Comme le travail est somme toute une « invention récente », d'aucun ont pu penser qu'il est possible d'en sortir en valorisant d'autres types d'activité. La perspective est volontariste et conteste la centralité du travail dans la construction du lien social et de l'identité. Le travail est dénoncé comme ayant fondamentalement partie liée avec le développement d'un capitalisme dont il n'y a rien de libérateur à attendre: contre le travail salarié, il faut valoriser d'autres activités, plus autonomes et sources d'épanouissement. Bien évidemment, il ne s'agit pas de valoriser « l'activité » ou la « pleine activité » au sens libéral du terme (scénario libéral, dual et assistantiel), celles-ci n'étant que l'euphémisme du développement du travail précaire, sans la protection de l'emploi. On sait qu'André Gorz a été le premier à fustiger le développement des « petits boulots » qui se profilent derrière la version libérale de la pleine activité. Mais défendre l'emploi (scénario « travailliste » défensif) n'est, pour ces auteurs, qu'une solution à courte vue qui ne questionne pas le fond du problème actuel: c'est le travail qui est en crise, et pas simplement l'emploi. Or, qu'est-ce qui nous « enferme » dans le « travail », et nous oblige à y chercher l'intégration et l'identité? Qu'est-ce qui nous oblige à composer avec le développement du capitalisme?

La réponse est claire: le lien travail-production-revenu. Du coup, pour sortir de la centralité du travail, c'est-à-dire de la domination du travail productif, il faut briser ce lien. C'est la version solidaire de l'allocation universelle. Elle s'oppose idéologiquement à la version libérale. Son objectif n'est pas la constitution d'un filet de sécurité minimal pour les perdants du

LA REVUE NOUVELLE  
LA SOCIÉTÉ SALARIALE

« tout-marché » ; c'est une sorte de socialisation de la production. Très schématiquement, l'idée est la suivante : la plus grande partie du P.I.B. étant distribuée à tous, sous forme d'allocation universelle, chacun serait libre de travailler ou pas, de mener une vie pluriactive. Quelles que soient les formulations et la sympathie qu'elle peut susciter, on bute toujours sur le même problème : dans la mesure où la production de biens et de services exigera malgré tout une quantité de main-d'œuvre, comment organiser concrètement la participation de chacun à la production collective ? Comment faire accepter collectivement ce choix individuels : travailler ou pas ? On ne peut que rester dans l'incantation, faute d'une réflexion stratégique et réaliste envisageant le rapport entre forces sociales sur lequel bâtir cette société « libérée » du travail, et fondée sur le libre choix d'activités épanouissantes.

**LE SCÉNARIO « TRAVAILLISTE »  
OU LA « DÉFENSE DES ACQUIS »**

Sommes-nous condamnés à renvoyer dos à dos les deux scénarios précédents et à nous archouter à la défense de l'emploi tel qu'il existe ? Sans doute non, mais à condition de ne pas être caricatural. Il ne s'agit pas de faire le « gros dos » en attendant que les beaux jours des Trente Glorieuses reviennent. Certes nos sociétés salariales européennes étaient imparfaites sous bien des aspects. Mais il n'en demeure pas moins que leurs acquis ont progressivement constitué pour le plus grand nombre une forme d'émancipation sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Il faut toujours avoir cela bien en tête quand on s'amuse à faire des conjectures modernisatrices sur le dépassement de nos « sociétés salariales ».

Nombreux sont ceux, à gauche, qui estiment aujourd'hui que la défense des acquis sociaux constitue la base en deçà de laquelle tout modèle d'intégration par le travail ne pourrait être que régressif. En forme de boutade, on peut parler de « travaillisme » à propos de cette défense de la centralité du travail et de sa reconnaissance en emploi stable et convenable. D'un point de vue stratégique, cette défense acharnée des acquis est considérée comme le seul moyen d'amener le patronat à envisager des mutations de l'appareil productif qui partent du travail et non de la valorisation du capital. On sait que les libéraux, de droite et de gauche, caricaturent la défense des acquis sous le vocable péjoratif de « corporatisme ». La caricature est évidemment inacceptable. Pour autant, même lorsqu'elle part de « bonnes intentions », cette stratégie défensive risque d'être dangereuse : elle situe l'action politique et syndicale en dehors du processus global de transformation en ne pesant finalement que sur les secteurs où le changement peut être négocié, alors que le segment déjà précarisé du salariat échappe à toute régulation. En cela, elle constitue le parfait pendant du scénario libéral, dual, assistanciel, puisqu'elle trouverait, dans le noyau dur des salariés protégés, le territoire privilégié d'un simulacre, réduit, de société salariale.

Dans ces conditions que pourrait être un scénario travailliste offensif ? Il chercherait à concilier les transformations du travail avec l'accès pour

---

LA REVUE NOUVELLE  
LA SOCIÉTÉ SALARIALE

---

chaque membre de la société à un emploi salarié et donc avec l'acquisition et la consolidation pour chacun d'un statut social. Bref, pour un tel scénario, c'est dans l'emploi que se dépasserait à moyen terme la crise actuelle... de l'emploi. Quant au long terme, chacun connaît la boutade de Keynes...

Ce n'est pas le but de cet article de redéfinir les contours sociopolitiques du scénario travailliste offensif, lequel devrait être porté par une gauche de gouvernement, elle-même portée par le mouvement social. Dans un contexte de moyen terme où devrait continuer à dominer la centralité du travail sous domination capitaliste, sortir par le haut de la crise des sociétés salariales ne peut donc se faire qu'en défendant, en réaffirmant et en étendant les mécanismes collectifs de la solidarité salariale. En attendant d'« en finir avec le capitalisme » et autres incantations utopistes sur la « fin du travail contraint », on n'a encore rien trouvé de mieux, en Europe, que l'extension des « sociétés salariales » pour construire concrètement l'émancipation du monde du travail. Cette sortie par le haut de la crise de nos « sociétés salariales » passe par la reconstruction de droits et d'institutions salariales: réglementation de l'emploi précaire, revitalisation de la négociation collective (au sein de l'entreprise, mais surtout dans des ensembles plus vastes intégrant des filières de productions, des réseaux de sous-traitance), représentation collective dans les P.M.E., sans oublier bien sûr, contre l'offensive gestionnaire et libérale, une redynamisation de la protection sociale solidaire.

Mais au-delà et plus que tout, cette sortie passe par une gestion de long terme du temps de travail intégrant les besoins « productifs » des entreprises (saisonnalité de certaines productions) et ceux des salariés (vie familiale, vie associative, formation, etc.). C'est en consolidant ainsi la condition salariale que l'on pourra développer sereinement d'autres types d'activité et d'autres formes intégrant, et peut-être commencer à desserrer la contrainte que fait peser pour l'heure la centralité du travail sur le lien social et l'identité. C'est une telle voie qui devra inspirer la construction d'une véritable Europe sociale.

Au total, que penser de tout cela, du point de vue d'une transformation sociale crédible du capitalisme? Pour ma part, je dirais ceci: il faut d'abord dénoncer le scénario libéral qui se profile et devient menaçant, notamment parce qu'il est souvent porté, plus ou moins explicitement, par la gauche, politique et syndicale, dite « responsable », c'est-à-dire de fait une gauche libérale-sociale. La résistance ne doit pas être de court terme (scénario travailliste défensif) mais s'inscrire dans une perspective de moyen terme (scénario travailliste offensif) seule condition pour réfléchir sereinement sur le dépassement de nos « sociétés de travail » à plus long terme (scénario utopiste). Toute transformation sociale a ses priorités et toute inversion ou confusion de ces priorités serait dangereuse.

**Richard Sobel**

Richard Sobel est maître de conférences en économie à l'U.S.T.L. (Université Lille I) et chercheur au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé - EMA 8019 CNRS).

LA REVUE NOUVELLE  
LA SOCIÉTÉ SALARIALE

**Bibliographie**

Aglietta M. et Brender A., *Les métamorphoses de la société salariale*, Calmann-Lévy, 1984.

Arendt H., *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris, 1983.

Caillé A. et d'Ahmet Insel A., « Note sur le revenu minimum inconditionnel garanti », dans *Vers un revenu minimum inconditionnel?*, *La revue du Mauss*, semestriel, n° 7, 1<sup>er</sup> semestre 1996.

Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995.

Castel, R., « Débat sur le revenu minimum inconditionnel », dans *Vers un revenu minimum inconditionnel?*, *La revue du Mauss*, semestriel, n° 7, 1<sup>er</sup> semestre 1996.

Donzelot J., *L'invention du social*, Seuil, 1986.

Esping-Andersen G., *Les trois mondes de l'État providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presse Universitaire de France, 1999 [Traduction de *The Three worlds of Welfare Capitalism*, Princeton University Press].

Gadrey J., *Services: la productivité en question*, Sociologie économique, Desclée de Brouwer, 1996.

Gorz A., *Misère du présent, richesses du possible*, Galilée, 1997.

Méda D., *Le travail, une valeur en voie de disparition?*, Aubier, 1995.

Ramaux Chr., « La pleine activité contre le chômage: les chemins de l'enfer peuvent être pavés de bonnes intentions », dans *Pour un nouveau plein emploi. Appel des économistes pour sortir de la pensée unique*, Syros, 1997.

Sobel R., « Travail salarié, marchandise fictive, capital symbolique », *Les Temps modernes*, 53<sup>e</sup> année, n° 597, janvier-février 1998, p. 118-137.

Sobel R., « Travail et politique », *La Pensée*, n° 320, oct.-nov.-déc. 1999, p. 61-72.

Sobel R., « Économie, travail et liberté chez Marx, Weil et Gorz », dans *Des économistes et les tâches du présent - Analyse du travail et dialogue des savoirs*, Di Ruzza R., Gianfaldoni P. (dir.), 2003, Octarès.

Collectif, « Revenu minimum et citoyenneté », dans *Futuribles*, février 1994.